



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

---

AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2025-03  
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 2002-11

---

À toutes les personnes intéressées, prenez avis que le 3 mars 2025, au Centre le Camillois de Saint-Camille, situé au 157, rue Miquelon, à Saint-Camille, à compter de 19 h, se tiendra une séance du conseil municipal de la municipalité de Saint-Camille, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante:

Dérogation DM-2025-03

Nom du propriétaire : Ghislain Laroche  
Demandeur : Ghislain Laroche  
Numéro de lot : 6 078 335  
Adresse du site concerné : 173, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> Rang  
Zone no. : Aa15

Nature de la demande :

La dérogation mineure vise à permettre la construction d'un abri d'auto dans le prolongement nord-est du bâtiment principal à 3 mètres de la ligne de lot latérale alors que la marge de recul latérale dans la zone Aa15 est de 10 mètres.

Raisons invoquées :

Il n'y a pas d'alternative pratique pour un abris d'auto et le lot adjacent n'est pas constructible.

DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 14<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2025.

  
Julie Vaillancourt  
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 heures et 17 heures, le 14<sup>e</sup> jour du mois FÉVRIER 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de FÉVRIER 2025.

  
Julie Vaillancourt  
Directrice générale et greffière-trésorière